



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 septembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 octobre 2009

CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN RUE
F. KAHLO A DEUX-SEVRES AMENAGEMENT
(SECTION HL N° 141)

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
05 octobre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : Mme Nicole IZORE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD -

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2009

DELIBERATION D20090417

URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES

**CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN RUE F. KAHLO A DEUX-
SEVRES AMENAGEMENT (SECTION HL N° 141)**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Lors de la séance du Conseil municipal du 6 juin 2009, le principe de la cession par la Ville à Deux-Sèvres Aménagement d'une parcelle de terrain sise rue F. Kahlo a été adopté afin de permettre la réimplantation d'une entreprise dans le cadre des aménagements de la ZAC Terre de Sports.

Cette parcelle est cadastrée section HL n° 141 pour une superficie de 2120 m². Le prix de cession s'élève à 88 086 €, soit 41,55 €/m² HT, conformément au bilan prévisionnel du lotissement «les champs de l'Arrachis» approuvé par délibération du Conseil municipal du 6 juillet 2009.

A ce prix, il conviendra d'ajouter la TVA au taux en vigueur. Il est précisé que ce prix de vente inclut la PVR d'un montant de 16,34 €/m² tel qu'arrêté par le Conseil Municipal du 16 septembre 2008.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la cession à Deux-Sèvres Aménagement de la parcelle HL n° 141 de 2120 m² au prix de 88 086 € ;
- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant supportés par l'acquéreur.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL